



9, Rue du Tremblay
38130 ECHIROLLES

☎ 04 38 49 00 86

✉ batpi@batpi.com

<http://www.batpi.com>



Bureau d'Assistance Technique en Prévention Incendie

FORMATION EVACUATION

Phase trois : Formation à l'évacuation (guide serre file)

Public : Former votre personnel selon les obligations du code du travail et du règlement de sécurité incendie
Non accessible aux handicapés

Textes de références : R232-12-21 du code du travail ,R123-3 du CCH, Arrêté du 24 septembre 2009-GN8 § GN10, MS47, MS51

Pré requis : Aucun

Nombre de stagiaire par session : 8 stagiaires maximum en inter - 10 à 12 en intra

Durée totale indicative : 3 à 4 heures

Objectifs : Identifier les risques susceptibles d'empêcher la mise en sécurité des occupants

Apprendre à reconnaître le système d'alarme pour l'évacuation

Être capable d'organiser et de diriger l'évacuation des occupants

Compétences obtenues à l'issu de la formation : Savoir identifier les risques lors d'une évacuation

Connaître le signal sonore et/ou visuel donnent l'ordre d'évacuation

Savoir diriger une évacuation

Moyens pédagogiques : Cours magistraux – Vidéo - Exercices de cas - Pratiques avec mise en situation – Débat

Validation de la formation : Signature du registre de sécurité et remise d'une attestation individuelle de formation

Support de cours : Les participants reçoivent une documentation personnalisé de l'entreprise

Responsable pédagogique : Jean-Pierre Sappeï

Le stagiaire est tenu de renseigner la feuille d'émergence au fur et à mesure du déroulement de l'action. Il peut lui être demandé de réaliser un bilan de la formation.

Dates des prochaines sessions et délai d'entrée disponibles sur le devis ou sur le site

<https://www.formation-incendie-ssiap.com/>

MODULES	SAVOIRS	DUREE
Théorie	<ul style="list-style-type: none">- Notion du risque- La sécurité de votre établissement- La mise en sécurité des occupants- Modes et procédés d'extinction- Connaissances de l'emplacement des moyens de secours de votre établissement- Consignes	2 h 30
Pratique	<ul style="list-style-type: none">- Visite de l'établissement- Reconnaissance des moyens de secours- Découverte du plan d'évacuation- Reconnaissance des équipement de sécurité- Evaluation des risques potentiel	1 h 00